



Centre de Karaté et Arts Martiaux, Grand-Saconnex

Président : Michel MAURER, 6^{ème} dan Karaté Shotokan
5^{ème} dan Atémi-Jutsu

☎ Privé : 022 798 97 65
📞 portable : 079 217 48 77

Dojo : Espace Pom' - 2, rue Sonnex (sous-sol) Grand-Saconnex.

☎ dojo : 022 788 5 887
📞 portable : 079 876 5 887

www.ckam.ch



✉ : ckam@ckam.ch

KARATÉ SHOTOKAN et ATÉMI-JUTSU

Renseignements généraux saison 2023-2024

HORAIRES DES COURS

Jours	Heures	Cours proposés	Ages
LUNDI	18h30 - 19h15	Groupe 1 : Karaté enfants : initiation et ceintures blanches	de 7 à 15 ans
	18h30 - 19h30	Groupe 2 : Karaté enfants : dès ceintures blanc-jaunes	de 7 à 15 ans
	19h35 - 21h20	Karaté ados, adultes, séniors et initiation (plusieurs groupes) Atémi-Jutsu et self-défense, à la suite du cours de karaté	dès 15 ans
	20h50 - 21h20		dès 15 ans
MARDI	17h55 - 18h25	Groupes 1 et 2 : Baby Karaté (4 et 5 ans : présence d'un parent obligatoire)	4 et 5 ans
	17h55 - 18h25		Groupe 3 : Pré Karaté (dès 5½ : présence d'un parent non obligatoire) 6 et 7 ans
	18h30 - 19h15	Groupe 1 : Karaté enfants : initiation et ceintures blanches	de 7 à 15 ans
	18h30 - 19h30	Groupe 2 : Karaté enfants : dès ceintures blanc-jaunes	de 7 à 15 ans
	19h35 - 21h20	Karaté ados, adultes et séniors : tous niveaux (plusieurs groupes) Atémi-Jutsu et self-défense, à la suite du cours de karaté	dès 15 ans
	20h50 - 21h20		dès 15 ans
JEUDI	18h30 - 19h15	Groupe 1 : Karaté enfants : initiation et ceintures blanches	de 7 à 15 ans
	18h30 - 19h30	Groupe 2 : Karaté enfants : dès ceintures blanc-jaunes	de 7 à 15 ans
	19h35 - 20h20	Karaté ados, adultes, séniors et initiation (plusieurs groupes) Atémi-Jutsu et self-défense, à la suite du cours de karaté	dès 15 ans
	20h50 - 21h20		dès 15 ans
SAMEDI	10h30 - 12h00	Stages compétition et stages à thèmes sur inscription, minimum 6 participants	
MERCREDI et VENDREDI	15h30 21h30	Sambo (dojo ouvert partagé pour entraînements libres karaté avancés adultes)	
Ponctuellement : Karaté-contact, nunchaku free style, fit fighting pendant les cours de karaté de 19h35 En permanence : Espace musculation, stretch center, utilisation des engins libres dès 18 ans (L'espace musculation est à la disposition de tous les membres du club pendant les heures d'ouverture et de cours karaté)			

COTISATIONS (payable par trimestre ou par année)

Ages	Trimestrielle		Annuelle		1 mois
					indicatif de cotisation mensuelle
Baby/Pré-Karaté 4 à 6 ans	FRS	60.--*	FRS	170.-- *	FRS 20.--*
Karaté de 7 à 13 ans (U14)	FRS	120.--	FRS	350.--	FRS 40.--
Karaté de 14 a 17 ans (U18)	FRS	135.--	FRS	400.--	FRS 45.--
Karaté dès 18 ans (+18)	FRS	150.--	FRS	450.--	FRS 50.--
Karaté AVS	FRS	120.-- *	FRS	350.-- *	FRS 40.--*
LICENCE : La licence n'est obligatoire que dès la ceinture brune 3 ^{ème} kyu IBA - INTERNATIONAL BUDO ASSOCIATION 1 ^{ère} année, licence annuelle et passeport : FRS 70.-- (AVEC RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DES GRADES "DAN") Ensuite, licence annuelle seule : FRS 40.-- Reconnaissance et diplôme de grade "dan" FRS 30.--					
Rabais pour familles (accordé entre conjoints/parents-enfants/frères-sœurs) = 2 personnes : 10% / dès 3 personnes : 20% (*Excepté : tarifs baby/pré-karaté 4-6 ans et séniors AVS déjà réduits et invariables) Paiements : trimestriels ou annuels uniquement. Les cotisations sont payables à l'inscription pour la période en cours puis au début de chaque période.					

Bienvenue au club. Le Président, Michel Maurer

Centre de Karaté et Arts Martiaux, Grand-Saconnex

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SAISON 2023-2024

MONITEURS :

Michel MAURER Président, 6 ^{ème} dan Karaté et 5 ^{ème} dan Atémi-Jutsu	Jean-Paul HAAS, 2 ^{ème} dan
Hans HOFFMANN, 6 ^{ème} dan	Jean-Pierre AGOSTINETTI, 1 ^{er} dan
Jérôme PRIAC, 5 ^{ème} dan	Alicia ELLERO, 1 ^{er} dan
Moncef ASSA, 3 ^{ème} dan	Thierry FORESTIER, 1 ^{er} dan
Ismail SALAH, 3 ^{ème} dan	Tania GARRIDO, 1 ^{er} dan
Emina SULJIC, 3 ^{ème} dan	Maryam NASSIRI, 1 ^{er} dan
Fabio CHIRONI, 2 ^{ème} dan	Roger ZUCCHERO Vice- Président, 1 ^{er} dan
Heinz GIESENFELD, 2 ^{ème} dan	karaté et 9 ^{ème} dan Nihon Hakko Bujutsu

SUPPLÉANTS Arnaud et Benjamin 3^{ème} dan / Daniel, 2^{ème} dan / Iman et Nauman 1^{er} dan

AFFILIATIONS : ACGK Association Cantonale Genevoise de Karaté (Notre club est membre fondateur)
IBA International Budo Association (Reconnaissance internationale des grades "dan")

RENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS DIVERS :

- La cotisation doit être réglée à l'inscription puis au début de chaque trimestre ou année pour la période suivante. Un rabais pour familles mentionné ci-dessous n'est accordé qu'à cette condition.
- Rabais pour familles (accordé entre conjoints/parents-enfants/frères-sœurs) :
2 personnes : -10% / dès 3 personnes : -20%.
(Sauf baby/pré-karaté de 4 à 6 ans et séniors AVS : tarifs déjà réduits et invariables)
- La cotisation n'est pas remboursable en cas d'absence aux entraînements mais peut être suspendue sur demande de congé. Une échéance peut être prorogée en cas de maladie ou accident.
- Une inscription ne vaut pas que pour une année mais jusqu'à demande écrite de démission.
- L'obligation de s'acquitter de la cotisation, sauf arriérés, cesse dès réception de la démission.
- Chaque élève doit s'assurer personnellement contre les accidents de sport et contre le vol, le club et l'école (la ville du Grand-Saconnex) déclinant toute responsabilité en cas de sinistre.
- Une assurance responsabilité civile privée est recommandée contre les éventuels dégâts que l'élève pourrait causer pendant l'utilisation des locaux et du matériel.
- Possibilité d'acquérir la tenue obligatoire (karategi) et du matériel de protections à la réception du dojo.

PÉRIODES DE FERMETURE :

Le club est fermé pendant les vacances scolaires. Cependant, en juillet-août, le dojo est ouvert un soir par semaine de 19h00 à 21h00. Des cours spécialisés et des entraînements de karaté pour la compétition y sont organisés.

Toutes les sections peuvent s'entraîner durant cet horaire tout l'été (Karaté, Atémi-Jutsu, Daruma Taiso, Kobudo, Ju Jutsu Hakko Bujutsu, Sambo). Ces cours sont gratuits pour toutes les personnes qui étaient membres du club la saison précédente. Il n'y a pas de cours pour enfants débutants ni baby karaté et pré karaté.

(Non-membres tout âge la saison précédente : Frs 30.-- pour 4 semaines d'été ou Frs 50.-- pour les 2 mois d'été.)

Le club peut fermer durant une ou plusieurs semaines pendant cette période pour cause de vacances des responsables.

Conformément à l'esprit des arts martiaux, un minimum de discipline sera exigé dans le dojo.

Les pratiquants se présenteront à l'heure, dans une tenue et un état de propreté impeccable (douches et rinces-pieds à disposition dans les vestiaires). Ils franchiront l'entrée du dojo en effectuant le salut japonais debout (Ritsurei) avec un esprit positif, afin que rien ne puisse nuire à l'harmonie de l'étude.

Le salut à genoux (Zarei) est obligatoire, comme dans tous les arts martiaux, au début et à la fin du cours.

Les élèves doivent prendre connaissance du règlement du club affiché et s'engager à le respecter.

Chacun peut en demander un exemplaire ou le télécharger sur le site Internet du club.